

**ALIZES 33**

14, quai du Capitaine Allègre  
33120 ARCACHON

N° SIRET: 47896073500015

Facture N°.....

**Cachet point d'accueil**

**FACTURE- CONTRAT FORMATION**

Entre les soussignés:( ou son représentant légal si mineur)

Nom.....Prénom.....

Adresse.....Ville:.....

Tél :.....

D'une part, et ALIZES 33 d'autre part. représenté par son gérant et moniteur, M. JOSSO Philippe, agrément N° 033011/2008 délivré par Affaires maritimes Arcachon le 09/01/2008.

**1- FACTURE**

**STAGE DU.....au.....2010**

	Prix forfait H.T	TVA 19,6%	Prix total TTC
Permis mer côtier			

**Ce tarif comprend: 2h00 de formation pratique, encadrée par moniteur agréé, membre d'Alizés 33 ( M.Josso Philippe ou M.Landry Michel, moniteurs.**

**6h00 de formation théorique ( 3h30 en cours assisté, 2h30 mini travail indiv. DVD) la présentation à l'examen et les fournitures pédagogiques (hors livre de code).**

**Ne comprend pas: 98 euros de timbres fiscaux du dossier administratif**

Le candidat autorise « Alizés33 » à effectuer toutes les démarches administratives auprès des tiers, en son nom.

**2- FORMATION**

**ARTICLE1:** L'élève s'engage à suivre les cours et à se présenter à l'examen aux dates et heures qui lui seront définies par ALIZES 33 ou les affaires maritimes, dans un délai de 6 mois à compter de la réception du présent contrat par Alizés33.

**ARTICLE2:** ALIZES 33 se réserve le droit de reporter en partie ou en totalité le stage pour des raisons de forces majeures telles que de mauvaises conditions météo, avarie, panne, maladie (certificat médical) ou grèves, sans pour cela entraîner une indemnité de fait.

**ARTICLE 3:** En contre partie, l'élève peut se désister de son stage pour des événements indépendants de sa volonté (justificatifs à l'appui) et pouvoir bénéficier s'il le désire d'un report de stage ou du remboursement intégral du montant de sa réservation auprès de l'agent perceuteur initial (point d'accueil ou ALIZES 33)

**ARTICLE 4:** En cas d'échec à l'examen, ALIZES 33 s'engage à vous reprendre GRATUITEMENT (hormis les frais de représentation de 38 euros en timbres fiscaux) au prochain stage de votre choix.

**ARTICLE 5:** En cas de non validation d'un objectif pratique par Alizés33, l'élève devra prendre en heures supplémentaires le nécessaire à la validation de la pratique.

Modalités de paiement :.....

Contrat fait à..... le.....

Pour l'élève:

Signature:

Pour ALIZES 33:

Signature

**SVP: Renvoyer 1 exemplaire à ALIZES 33 avec votre chèque de réservation de 100 euros**

Litiges: Tout litige résultant des conditions ci-dessus est du ressort du tribunal de commerce de Bordeaux.